

## PROCURATION

Cette procuration doit être retournée au plus tard le 18 décembre 2021 (i) par courrier ordinaire ou par e-mail à Recticel NV/SA, Avenue du Bourget 42, Haren (1130 Bruxelles), companysecretary@recticel.com ou (ii) pour les actionnaires qui se sont inscrits électroniquement, via la plateforme Lumi, en utilisant le lien [www.lumiagm.com](http://www.lumiagm.com).

Les soussignés (pour les personnes physiques : nom, prénom, profession et lieu de résidence ; pour les personnes morales : raison sociale, nature de la société, siège social et identité et fonction du ou des mandataires (le **Mandant**))

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

propriétaire de \_\_\_\_\_ **action(s) ordinaire(s)** de la société anonyme **RECTICEL NV/SA** ayant son siège social Avenue du Bourget 42, Haren (1130 Bruxelles) et immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0405.666.668 (la **Société**),

déclare par la présente qu'il souhaite participer à l'assemblée générale spéciale de la Société, qui se tiendra le 24 décembre 2021 à 10 heures CET (l'**Assemblée générale**),

et souhaite faire usage de la possibilité de se faire représenter pour le nombre susvisé d'actions de la Société dûment inscrites à la Date d'Enregistrement, tel que mentionné dans l'avis de convocation à l'Assemblée Générale,

et, à cet effet, désire nommer, avec pouvoir de substitution :

M/Mme \_\_\_\_\_<sup>1</sup>, or

le Président du conseil d'administration de la Société, Monsieur Johnny Thijs<sup>2</sup>,

de le représenter et, comme mentionné ci-dessous (le **Mandataire**), de voter à l'Assemblée Générale avec l'ordre du jour suivant :

*Des instructions de vote peuvent être données pour chaque proposition de résolution. S'il n'y a pas d'instructions de vote ou si les instructions de vote ne sont pas claires pour une raison quelconque, le soussigné est réputé avoir donné au Mandataire des instructions de vote spécifiques pour voter dans l'intérêt du Mandant selon sa compréhension.*

**1. Approbation du projet de vente de l'activité Bedding conformément à l'article 7:152 du Code belge des sociétés et des associations, dans la mesure où l'approbation des actionnaires est requise à ce moment-là**

*Proposition de résolution:* Les actionnaires approuvent la vente proposée des activités Bedding par la Société à Aquinos Industry, SGPS, SA pour une contrepartie en espèces basée sur une Entreprise

<sup>1</sup> Si cette personne a un conflit d'intérêt potentiel tel que prévu à l'article 7:143, §4 du Code belge des sociétés et des associations, elle ne votera qu'en exécution de la procuration conformément aux instructions de vote spécifiques fixées dans la procuration. En l'absence d'instruction de vote spécifique, il votera pour les propositions de résolution soutenues par le conseil d'administration.

<sup>2</sup> M. Johnny Thijs est un administrateur de la Société et a donc un conflit d'intérêt potentiel tel que prévu à l'article 7:143, §4 du Code belge des sociétés et des associations. Il ne votera qu'en exécution de la procuration conformément aux instructions de vote spécifiques énoncées dans la procuration. A défaut d'instruction de vote spécifique, il votera pour les propositions de résolutions soutenues par le conseil d'administration.

Value de 122,4 millions d'euros sur une cash and debt free basis, l'equity price étant déterminé sur sur la base de la position réelle de la dette financière nette et du fonds de roulement au closing de la transaction.

<b>POUR:</b> ____	<b>CONTRE:</b> ____	<b>ABSTENTION:</b> ____
-------------------	---------------------	-------------------------

## 2. Pouvoirs

*Proposition de résolution:* Les actionnaires confèrent au conseil d'administration le pouvoir de négocier, de convenir et d'exécuter l'accord d'achat d'actions la convention d'acquisition d'actions et toutes autres conventions de transaction y afférentes, de déterminer l'equity purchase price final sur la base de la dette financière nette et du fonds de roulement et de toutes autres conditions de la vente, et de signer tous autres documents et d'accomplir tous autres actes nécessaires à la mise en œuvre du projet de vente, y compris le carve-out des activités de Bedding.

<b>POUR:</b> ____	<b>CONTRE:</b> ____	<b>ABSTENTION:</b> ____
-------------------	---------------------	-------------------------

Et aussi:

- de participer à toutes les délibérations et, au nom du Mandant, participer aux votes sur tous les points à l'ordre du jour susvisé ;
- de participer à toutes les autres réunions après un report ou un ajournement ;
- de signer la liste de présence et tous actes, procès-verbaux ou autres documents relatifs à cette Assemblée Générale, le cas échéant;
- de faire généralement tout ce qui est nécessaire ou utile pour exercer ce mandat, en promettant la ratification si nécessaire.

Dans le cas où de nouveaux points à discuter seraient ajoutés à l'ordre du jour en vertu des dispositions légales et statutaires pertinentes à la demande de certains actionnaires, le Mandataire:

- s'abstient de voter sur les nouveaux points, ou
- est autorisé à défendre les intérêts du Mandant en participant au vote sur les nouveaux éléments.

*Si le soussigné ne parvient pas à faire un choix clair, le Mandataire sera autorisé à voter sur les nouveaux éléments.*

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Lieu et date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_